



GUIDE D'ANIMATION

LES DROITS

DES PERSONNES AUTOCHTONES

Cet outil est une initiative du Réseau In-Terre-Actif, secteur jeunesse du Comité de Solidarité/Trois-Rivières et a été produit en partenariat avec le Mouvement Héros de la Fédération autonome de l'enseignement.





APERÇU DE L'ATELIER

Durée :

**60 à 75
minutes**

Alors que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones stipule que les peuples autochtones sont égaux à tous les autres peuples. Plusieurs exemples d'ici et d'ailleurs montrent que leurs droits ne sont pas toujours respectés et qu'il reste énormément de travail à faire en termes de réconciliation. Il s'avère donc important de réfléchir aux réalités que peuvent vivre ces personnes ainsi que comment être un.e bon.ne allié.e.



THÈME : DROITS DES AUTOCHTONES

Disciplines touchées : Culture et citoyenneté québécoise, géographie, monde contemporain et histoire

Niveau : Secondaire 3 à 5

Durée : Entre 60 et 75 minutes

Compétences disciplinaires :

- **Culture et citoyenneté québécoise :** Réfléchir sur des questions éthiques, pratiquer le dialogue
- **Géographie :** Interpréter un enjeu territorial, construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire
- **Monde contemporain :** Interpréter un problème du monde contemporain

INTENTION ÉDUCATIVE :

À la fin de cet atelier, l'élève sera en mesure de :

- Identifier et comprendre les subtilités du vocabulaire qui entoure les peuples autochtones
- Reconnaître des situations dans lesquelles les droits des peuples autochtones sont bafoués
- Nommer des situations où les autochtones ont revendiqué leurs droits
- Formuler une réflexion sur le rôle à jouer pour être un.e bon.ne allié.e

MATÉRIEL REQUIS:

- Tableau interactif
- Powerpoint
- Ce guide d'animation
- Cahier de l'élève imprimé pour chaque élève



Présentation de l'atelier et des objectifs

5 minutes

Amorce :

10 minutes

- 1. Expliquer aux élèves que le sujet de l'atelier** aujourd'hui est les droits des personnes autochtones.
- 2. Dans le cas que l'animateur.trice de l'atelier soit allochtone**, mentionner qu'en tant que personne non-autochtone, le but n'est pas de parler à leur place, mais d'apporter des notions d'apprentissages sur divers enjeux que les personnes autochtones peuvent vivre. Rappeler que le meilleur moyen d'en apprendre sur ce sujet est d'écouter ce que les personnes autochtones ont à dire, découvrir leurs arts, leurs cultures, etc.
- 3. Mentionner les attentes durant l'atelier :** Le respect, l'ouverture d'esprit et la participation du début à la fin.
- 4. Expliquer que les objectifs sont de développer nos connaissances** sur des enjeux qui entourent les peuples autochtones, de reconnaître des situations dans lesquelles les droits de ces personnes sont bafoués et de réfléchir sur comment être un.e alli.e.e des luttes autochtones.

Les enjeux historiques, sociaux et environnementaux en lien avec les peuples autochtones sont parfois méconnus et il est possible d'avoir certaines idées préconçues sur ceux-ci. Il est donc important de démystifier ces préjugés en développant nos connaissances sur le sujet.

Technique d'impact suggérée : Placer devant la classe un minimum de six livres divers. À chaque fois que vous poserez une question à la classe, prendre un livre dans vos mains. Lorsque vous lirez la réponse à la classe, offrez ce livre à un élève de votre choix. Lorsque l'activité sera terminée, il restera un livre à l'avant. Ce livre représente tout ce qu'il reste à apprendre.

- 1. Mentionner aux élèves** qu'ils répondront à quelques questions par vraies ou faux en lien avec les peuples autochtones du Canada et d'ailleurs dans le monde.
- 2. Inviter les élèves à prendre la feuille** de la page 3 et de la page 4 de leur cahier de l'élève, où il est indiqué vrai et faux.
- 3. Expliquer à la classe qu'à chaque fois qu'un fait** en lien avec les peuples autochtones sera présenté au tableau, chaque personne devra lever dans les airs la feuille vis-à-vis le côté qui correspond à leurs réponses, soit vrai ou faux, puis mentionner qu'entre chaque fait présenté, des éléments de réponses supplémentaires seront apportés.
- 4. Débuter l'activité des vrais ou faux** qui se trouvent de la diapositive 2 à 11.
- 5. Cliquer sur la diapositive** pour faire apparaître la réponse et des éléments d'informations supplémentaires et ainsi de suite pour les autres questions.
- 6. Inviter les élèves à remplir la question 1 de leur cahier de l'élève :**
 - 1. Écris un fait que tu ne connaissais pas et qui t'a surpris.e lors de cette activité.**
- 7. Conclure cette activité en mentionnant** que les enjeux des peuples autochtones sont parfois méconnus et qu'il est possible d'avoir certaines idées préconçues. Ainsi, afin de favoriser des relations harmonieuses avec les autochtones, il est donc important de s'intéresser à leurs réalités et de déconstruire nos préjugés.





ATELIER

Les associations :

10 minutes

Un des outils afin d'être un.e bon.ne allié.e des peuples autochtones est notamment d'utiliser le bon vocabulaire. Il est possible de vivre de la confusion à savoir quel mot employer. Cet exercice vise à connaître le vocabulaire entourant les peuples autochtones au Canada.

1. Inviter les élèves à remplir la question 2 de leur cahier de l'élève :

2. Associe d'un trait les mots à leur définition.

2. Présenter la diapositive 12 afin de corriger les réponses. Le corrigé des réponses se trouve aussi à l'annexe 1 de ce guide.

3. Inviter les élèves à partager leurs réponses au fur et à mesure, tout en cliquant sur la diapositive pour faire apparaître les bonnes réponses.

4. Conclure cette activité en mentionnant qu'il est important de connaître ce vocabulaire afin d'être allié.e des peuples autochtones.

Des droits bafoués :

15 minutes

Les droits humains sont des droits inaliénables de tous les êtres humains, Mais en réalité, ceux-ci ne sont pas toujours respectés. C'est notamment le cas pour plusieurs peuples autochtones du monde entier.

1. Expliquer aux élèves que le prochain exercice vise à reconnaître les droits des peuples autochtones ainsi que certaines situations dans lesquelles ils sont bafoués. Ainsi, en équipe, les élèves devront lire un texte où les droits des personnes autochtones sont bafoués et inscrire dans leur cahier les droits bafoués.

2. Inviter la classe à se répartir en équipe de 3 ou 4 personnes et assigner à chaque équipe un pays sur lequel l'équipe devra lire un texte. Puis inviter les élèves à inscrire dans leur cahier de l'élève le ou les droits bafoués à l'endroit prévu à cet effet sous le texte de leur pays.

3. Revenir en plénière avec le groupe afin de discuter des situations vécues par les peuples autochtones à travers le monde. Inviter les élèves à partager leurs observations, puis présenter les diapositives 13 à 16 qui apportent des notions supplémentaires pour chaque peuple autochtone qui fut étudié. Les réponses sont aussi présentes en annexe de ce guide.

4. Conclure en mentionnant que les situations présentées sont des exemples de droits des peuples autochtones qui ne sont pas respectés à travers le monde et que les violations des droits humains peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes touchées, ainsi que sur le développement économique et social du pays. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour garantir le respect de ceux-ci pour tous les habitant.e.s de la Terre, indépendamment de leur origine et de leur situation.





Se battre pour ses droits :

15 minutes

Comme il fut possible de le voir dans l'exercice précédent, les droits des peuples autochtones ne sont pas toujours respectés, mais heureusement, des militant.e.s luttent pour le respect de ceux-ci, ce qui peut apporter de belles avancées.

- 1. Expliquer aux élèves** que comme il fut possible de le voir dans l'activité précédente, il existe plusieurs exemples concrets de situations où les droits des personnes autochtones sont bafoués. Toutefois, certaines personnes se battent pour leurs droits, et ce, partout à travers le monde.
- 2. Mentionner à la classe qu'une vidéo** leur sera présentée. Celle-ci présente une militante autochtone nommée Hindou Oumarou Ibrahim habitante du Tchad sur le continent africain leur sera présentée.
- 3. Présenter la vidéo** se trouvant à la diapositive 17 du powerpoint.
- 4. Inviter les élèves** à répondre à la question 4 de leur cahier de l'élève :
- 4. Comment les personnes autochtones comme Hindou Oumarou Ibrahim qui se battent pour leurs droits ont un impact sur le monde ?*
- 5. Demander à quelques élèves** de partager leurs réponses.
- 6. Compléter en présentant** la citation de la diapositive 18.

Devenir un.e allié.e :

5 minutes

Afin de favoriser la réconciliation entre les autochtones et les allochtones, les allochtones doivent être des allié.e.s des luttes autochtones . Cette discussion permettra aux élèves de découvrir des moyens afin d'être des allié.e.s.

- 1. Mentionner aux élèves** qu'en tant qu'allochtone, nous avons un rôle à jouer
- 2. Questionner la classe** sur les façons d'être de bon.ne.s allié.e.s des luttes autochtones et sur les moyens que nous pouvons utiliser.
- 3. Compléter en présentant la diapositive 19** et apporter des informations supplémentaires.
- 4. Inviter les élèves** à remplir le numéro 5 de leur cahier de l'élève en s'inspirant des informations présentées précédemment.
- 5. Inscris un engagement que tu souhaites prendre afin de favoriser la réconciliation entre autochtones et allochtones.**





Conclusion et intégration

5 minutes

1. Clore l'atelier en présentant la dernière diapositive et en rappelant au groupe 3 éléments importants à retenir au sujet des droits des personnes autochtones :

- Il est important de **déconstruire les idées préconçues** et les préjugés envers les personnes autochtones, notamment en s'intéressant à leur histoire et à leurs réalités.
- **Partout à travers le monde**, les droits des personnes autochtones ne sont pas toujours respectés, il reste donc beaucoup de travail à faire.
- **Afin d'être un.e bon.ne allié.e**, il est important d'utiliser le bon vocabulaire, de s'intéresser à leur histoire et leurs réalités et d'être solidaire en s'impliquant au sein de leurs luttes.

SOURCES D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRES POUR VOUS ET LES ÉLÈVES

Consulter
[la trousse d'outils pour les allié.e.s aux luttes autochtones](#)

Découvrir l'art d'artistes autochtones québécois, tels que la musique d'Elisapie, de Florent Vollant ou encore la poésie de Natasha Kanapé-Fontaine et Joséphine Bacon.

Écouter la vidéo de Rad intitulée [Vous avez posé des questions sur les Autochtones, ils répondent](#)

Consulter
le livret [« Tu n'as pas l'air autochtone! et autres préjugés »](#)

Écouter
le documentaire [Le mur invisible](#)

Visionner des courts-métrages du [Wapikoni mobile](#)

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC LES ÉLÈVES

N'hésitez pas à contacter le réseau in terre actif du comité de solidarité de Trois-Rivières pour des informations supplémentaires sur cet outil ou pour en découvrir d'autres.

rita@in-terre-actif.com
www.in-terre-actif.com

- **Si le temps le permet**, consacrer une période supplémentaire afin que les élèves développent un projet mobilisateur visant à promouvoir les droits des personnes autochtones.

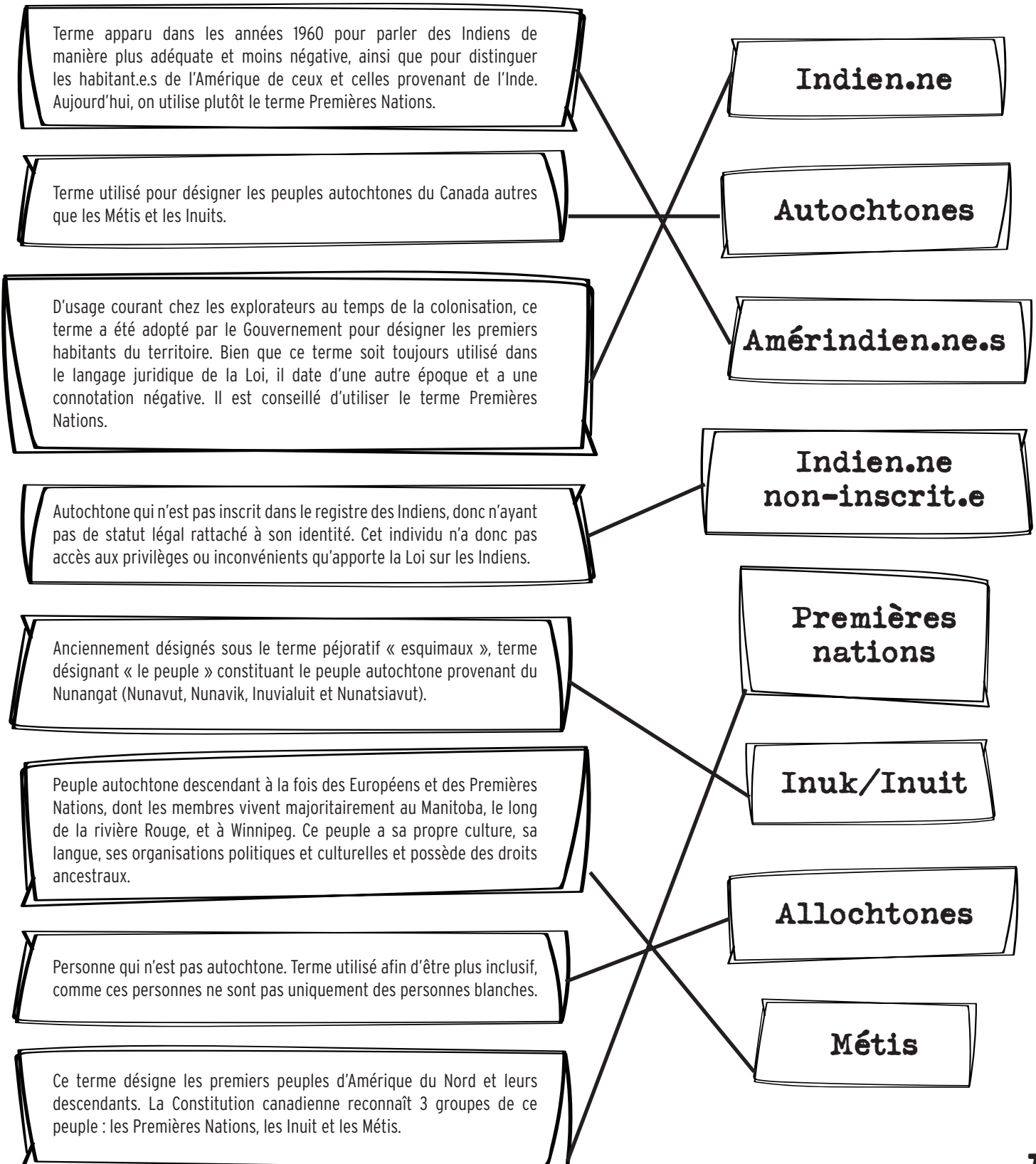
- **Inviter les élèves à porter un chandail orange** le 30 septembre de chaque année afin de souligner la journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

- **Inviter une personne autochtone** à venir à la rencontre des élèves.

ANNEXE 1

Corrigé question 2 du cahier de l'élève

Associe d'un trait les mots à leur définition



ANNEXE 2

Canada

Le nombre exact de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada entre 1980 et 2012 ne fait pas consensus entre les différents groupes. La Gendarmerie royale estime que c'est plus de 1200 femmes autochtones, alors que les groupes de femmes autochtones recensent un chiffre supérieur à 4000 femmes autochtones disparues et assassinées. Une chose est sur, au cours des 40 dernières années, c'est un nombre trop grand de femmes autochtones, de mères, de sœurs, de filles, de grands-mères et d'étudiantes qui ont subi de la violence de grande ampleur.



©Jonathan Labillois, oeuvre d'art : «Still dancing »,

Cette crise, qualifiée de «cachée », est devenue un sujet d'actualité depuis très récemment. Depuis des décennies, des groupes autochtones, de femmes ou des organisations internationales demandent que des actions soient mises en place pour que les violences que vivent les femmes autochtones de manière disproportionnée au reste de la population du Canada cessent, mais il a fallu attendre 2015 pour que le gouvernement décide d'agir. Il s'agit d'une tragédie que le Canada ne préférerait pas voir. Une question se pose : Est-ce que l'on se serait intéressé à ces tragédies avant s'il s'agissait d'une femme ou d'un homme blanc? Une enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées a été lancée en 2015, mais comme le mentionne la commissaire Qajaq Robinson dans cette enquête « pour mettre fin au génocide et reconstruire le Canada en tant que nation libérée du joug colonial, il faudra établir une nouvelle relation et un partenariat égalitaire entre tous.tes les Canadien.ne.s et les peuples autochtones. »

Réponses - Droits bafoués :
Le droit à la vie et le droit à la non-discrimination

ANNEXE 3

Australie

Faute de services essentiels dans leur communauté, les personnes aborigènes vivant dans certaines communautés du Territoire du Nord en Australie sont forcées de quitter leurs terres ancestrales afin d'emménager dans de grandes agglomérations. Des services tels que l'éducation, le logement, la santé, les infrastructures et l'accès à l'eau devraient être offerts aux aborigènes sur leur territoire ancestral. C'est un droit! Néanmoins, par la politique mise en place intitulé «Territory ; Growth Towns» et qui concentre les investissements dans 21 des plus grandes agglomérations, le gouvernement australien a décidé de laisser tomber 500 communautés autochtones. Cela signifie que plus du tiers des populations autochtones du Territoire du nord de l'Australie sera amenée à disparaître. C'est le cas notamment du peuple Alyawarr et Anmatyerr du village d'Utopia.

Leur territoire ancestral est au cœur de l'identité et de la culture de ces peuples autochtones. Des impacts importants dans la vie de ces personnes sont donc envisageables. Claire Mallinson, directrice de la section australienne d'Amnesty International souligne que : « Alors que les peuples indigènes dans d'autres régions du globe se battent contre les bulldozers et la violence, ici en Australie, ce sont la paperasse et les politiques gouvernementales qui les menacent et s'avèrent tout aussi honteuses aux yeux du monde. ».



©James Fisher -Tourism Australia

Réponses - Droits bafoués :
Le droit aux services sociaux

ANNEXE 4

Colombie

Les peuples autochtones Sikuni et Kubeo habitaient la communauté d'El Porvenir depuis plusieurs siècles et ont été déplacés de leurs terres ancestrales par des groupes armés à deux reprises dans les 30 dernières années. Ils ont récemment réussi à réintégrer leur territoire après plusieurs démarches et manifestations, mais les terres ne leur appartiennent toujours pas selon la loi. Les habitant.e.s continuent leur bataille pour obtenir le titre de propriété face au territoire.

Depuis que la communauté est revenue, les habitant.e.s ont été victimes de harcèlement, d'agressions et d'attaques. En effet, d'anciens paramilitaires, des groupes de guérilla et des propriétaires des terres avoisinantes souhaitent les voir quitter les lieux par n'importe quel moyen. Souvent, des hommes armés venaient tard le soir dans la communauté et menaçaient de tuer les familles. Certains ont mis le feu à des maisons. Malgré les plaintes et les demandes de sécurité envers le gouvernement, la communauté n'a jamais reçu de protection de leur part.

Après avoir témoigné pour sa communauté, un.e des habitant.e.s souligne que : « Les dangers auxquels nous sommes confrontés sont si grands que je risque d'être menacée, voire tuée pour ce témoignage. C'est pourquoi mon identité ne peut être rendue publique. ».



©Ally coffee

Réponses - Droits bafoués :
Le droit à la propriété et le droit à la vie

ANNEXE 5

Pérou

Dans les années 90, le président du Pérou Alberto Fujimori a instauré un programme de contrôle des naissances, disant vouloir éradiquer la pauvreté du pays. Entre 1996 et 2000, c'est environ 300 000 femmes qui ont été forcées à être stérilisées, subissant ainsi une ligature des trompes. Cette campagne a touché principalement des femmes autochtones. Certaines, parlant seulement la langue quechua, étaient incapables de comprendre les documents qu'on leur faisait signer.

Plusieurs d'entre elles ont dénoncé des opérations contre leur gré. En effet, elles témoignent s'être opposées à l'opération, mais avoir été emmenées de force à l'hôpital puis attachées sur un lit d'hôpital. Après des opérations douloureuses, les femmes étaient renvoyées chez elles sans explication. La majorité des stérilisations leur ont causé des douleurs à long terme au ventre et au dos, les limitant dans leur vie professionnelle et personnelle. Les visites à l'hôpital sont récurrentes pour ces victimes et aucun traitement ne peut les soulager à long terme. Le travail des champs et autres travaux physiques qu'elles effectuaient auparavant n'étant plus possible, beaucoup de femmes autochtones ont eu de grandes pertes économiques.

Les victimes en ressortent également avec des traumatismes psychologiques face à leur vécu et aux conséquences et plusieurs en ont fait la lutte de leur vie, ne trouvant pas le repos autrement.



©France 24, 2023

Réponses - Droits bafoués :
Le droit de fonder une famille et le droit de
n'être ni torturé ni traité de façon inhumaine